

XIII^e LEÇON

POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LOUIS XIV (1660-1715).

- SOMMAIRE. — 1. *La politique extérieure de Louis XIV* consistait à maintenir et à étendre les avantages que les traités de Westphalie et des Pyrénées avaient donnés à la France, à reculer le plus possible nos frontières vers le nord, vers le Rhin, vers le Jura. Il fut aidé par Hugues de Lionne, Arnaud de Pomponne, Colbert de Croissy et Colbert de Torcy.
2. Jusqu'à la seconde révolution d'Angleterre, la France a sans contester le dessus sur toute l'Europe continentale, même coalisée. Elle s'agrandit par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), celui de Nimègue (1678) et les chambres de réunion.
3. A partir de 1688, le roi a à soutenir un double effort pour faire face et sur terre et sur mer. Il résiste encore quoique sans avantage, dans la guerre de la ligue d'Augsbourg, mais il s'en faut de peu qu'il succombe dans la succession d'Espagne. La paix d'Utrecht marque un recul de la France (1713).

Situation extérieure
léguee à Louis XIV.

Importance de la
neutralité de l'An-
gleterre.

Affaiblissement des
autres Etats.

1. Politique extérieure de Louis XIV. Les ministres des affaires étrangères. — Louis XIV recevait la France puissante au dehors par elle-même et par ses alliances. Il eut pour constante préoccupation de maintenir sa prépondérance en Europe. La tâche, du reste, paraissait facile. L'Angleterre sortait à peine d'une sanglante révolution; son roi Charles II allait être pensionné par le roi de France. La Suède était notre alliée; la Hollande, pour le moment notre protégée; l'Espagne, affaiblie et ruinée, luttait péniblement contre le Portugal qu'elle ne put réussir à remettre sous sa dépendance; l'empereur, tenu en échec par la Ligue du Rhin, ne pouvait songer à nous disputer la prééminence.

S'il était jaloux de diriger par lui-même les affaires intérieures de son royaume, Louis XIV tenait peut-être plus à intervenir personnellement dans les questions de politique extérieure. Mais, ici encore, il eut le bonheur d'être secondé par des ministres d'un mérite supérieur.